

LES FORMATIONS DE COMMANDEMENT ET DE SOUTIEN (ou de SERVICE) DES TROUPES DE MARINE STATIONNÉES OUTRE-MER

« Ces Services, qui ne sont pas sans gloire, ne peuvent pas demeurer plus longtemps enveloppés des voiles de l'oubli parce que tout corps qui a bien servi son pays a droit à l'estime publique et aux souvenirs de l'Histoire. »

« Essai historique sur les Troupes de la Marine–1853 » de J.R.M. Malaise.

INTRODUCTION

Cette présente étude, et celles qui la suivront, sont en quelque sorte le prolongement de celle consacrée aux formations de gestion du personnel des Troupes Coloniales et des Troupes de Marine.

En effet, dans l'étude précédente, il avait été établi que les BCS stationnés outre-mer, avaient accompli une fonction « transit ». Pour ne pas l'alourdir, il avait été décidé qu'ils seraient traités dans une autre étude à venir. La voici.

Mais, une nouvelle fois, il ne peut être question de tout traiter. C'est donc délibérément que, même si la formation était stationnée outre-mer, celles de « commandement pur », comme par exemple les commandements outre-mer et les unités d'état-major n'entreront pas dans le champ de cette nouvelle étude. L'auteur n'ignore cependant pas que ces formations ont pu également avoir une fonction de soutien.

Les formations de commandement et de soutien stationnées en métropole ou aux FFA ne seront pas abordées.

Cela résulte d'un choix, discutable mais assumé. « Qui trop embrasse, mal étirent » dit le proverbe.

Par ailleurs, le lecteur aura remarqué que, dans le titre, il n'est question que des formations des Troupes de Marine. Cela revient à dire que toutes les formations de commandement et de soutien de la période « Troupes coloniales », notamment celles ayant œuvré en Indochine, ne seront pas traitées.

Enfin, les Groupements de Soutien de Base de Défense stationnés actuellement outre-mer, bien que comportant parfois de nombreux personnels des TdM, ne figureront pas non plus dans cette étude car ce sont désormais, même outre-mer, des formations interarmes.

En résumé, réduites aux seules formations ayant été stationnées outre-mer, seront présentés successivement :

- les Bataillons de Commandement et des Services
- les Compagnies de Quartier Général

* *
 *

Les Bataillons de Commandement et des Services Outre-Mer

Il y avait bien eu pendant la « période Troupes de Marine » des unités remplissant la fonction « Commandement et Services », mais elles étaient généralement constituées d'une « Compagnie de base » appartenant à un régiment stationné sur place. Elles portaient donc l'insigne de ce régiment.

Un exemple parmi d'autres illustre ceci. A Madagascar, jusqu'à l'évacuation en 1973, il y avait une Compagnie de Base, stationnée à Fiadana, quartier de Tananarive, et colocalisée avec l'Etat-major du COMSUP(*). Elle faisait partie du 2^e RPIMA stationné à Ivato. Elle portait le béret amarante et l'insigne de ce régiment.

(*) *Pour les puristes, il faut noter qu'à cette période on ne faisait pas la distinction entre COMSUP, exerçant son commandement sur un territoire français, et COMFOR, l'exerçant sur un territoire étranger.*

Très globalement, pour la mise sur pied des BCS, on peut donc distinguer deux périodes :

- **Les années 1962 – 1963** qui virent la création outre-mer des premières formations portant le nom de « Bataillon de Commandement et des Services » (BCS). La plupart du temps autour d'une compagnie de base vinrent s'agréger différentes compagnies, sections ou détachements des Transmissions, du Matériel, de l'Intendance, du Service de Santé, en particulier. Le chef de corps était des TdM et leur Inspecteur était celui des TdM. Ces BCS portaient un numéro « administratif » correspondant au N° de la Zone et avaient un fanion mais pas de drapeau, comme il est d'usage pour les Bataillons. S'agissant de leur appellation, ils s'appelaient tous « Bataillon de Commandement et de(s) Services N° X »
- **Les années 1978 – 1979** durant lesquelles les BCS, du moins ceux qui avaient survécu, virent leur appellation évoluer, par changement de numéro. Ils se virent confier un drapeau ou un étendard d'un régiment colonial dissous dont ils adoptèrent le numéro et les traditions. Par exemple le BCS 6 devint le 10^e BCS car il s'était vu confier le drapeau du 10^e Régiment d'Infanterie Coloniale. Ils portaient tous l'appellation « X^{ème} Bataillon de Commandement et de(s) Services ». L'insigne correspondant à chaque nouveau BCS connut des destinées diverses, certains conservèrent l'insigne précédent en le modifiant a minima, d'autres reprirent l'insigne du corps dont ils avaient les traditions en le modifiant, d'autres encore en créèrent un nouveau.

S'agissant de la question de la dénomination de ces bataillons, se pose encore celle du petit mot placé entre « *Commandement et* » et « *Services* ». Cela peut-être « *des* » mais aussi « *de* ».

Dans cette étude, seule sera utilisée la dénomination figurant dans la demande du Chef de Corps et/ou sur la décision d'homologation du Service Historique de l'Armée de Terre (SHAT). Mais parfois, les deux sont employées de manière officielle pour une même unité ! A défaut d'avoir accès à la DM de création, le doute subsiste.

* *

Le Bataillon de Commandement et des Services N° 1

Historique sommaire :

16 juillet 1962 : création à partir du Dépôt de Transition N° 1 (créé le 16 janvier 1959 par changement d'appellation du Dépôt des Isolés Coloniaux de Dakar).

31 mars 1965 : dissolution et création le 1^{er} avril 1965 de la 110e Compagnie de Base, unité élémentaire du 1^{er} Régiment Inter-Armes d'Outre-Mer (1^{er} RIAOM).

Insigne :

 <p>Insigne du Dépôt des Isolés Coloniaux de Dakar</p>	<p>A conservé celui du Dépôt des Isolés Coloniaux de Dakar (2^e modèle)</p> <p>Description héraldique (*) : « Soutien ancre coloniale d'or chargée d'un drakkar brun voguant sur des ondes (quatre vagues) d'azur, la voile du drakkar blanche et celui-ci défendu par cinq bouclier d'où partent les rames ».</p> <p>Description : Un drakkar naviguant à la voile et à la rame, au bordage garni de boucliers, le tout sur l'ancre coloniale servant de support. Sur la trabe « DAKAR » et sur le diamant « BCS N° 1 »</p> <p>Symbolisme : Le transport des Troupes Coloniales rôle principal du DIC, est symbolisé par un drakkar évoquant les voyages le long des côtes, l'esprit d'aventure, le courage et la force des Normands. Mais on peut aussi se poser la question de savoir s'il n'a pas été dans la volonté du créateur de faire une association de mots « Drakkar » et « Dakar » ?</p> <p>Homologation : G 816 le 5 avril 1951 par DM CAB/SYMB.G/816</p> <p>Réalisation : en 1962 par Drago</p> <p>Fabrication : Drago Paris,</p>	 <p>Insigne du Bataillon de Commandement et des Services N° 1</p>
---	--	--

(*) Cette description héraldique, comme toutes celles qui suivront, n'est pas le fruit de l'imagination de l'auteur. Elle est tirée d'un document officiel émis par la Symbolique Militaire et retranscrite in extenso. Dans la plupart des cas, ce document est « La décision d'homologation ». Mais pendant une certaine période, on ne trouve cette description que dans le « Registre d'homologation ».

Toutefois pour une raison inconnue, bien qu'homologués, certains insignes n'ont pas de description héraldique disponible.

Les différents modèles :

Drago Paris – G 816 – guillochage régulier – fixation par épingle à boléro passant par deux anneaux soudés positionnés verticalement (*)



Photo IML (Insignes Militaires Lavocat)

(*) La définition la plus précise du système de fixation est ainsi donnée. Par la suite par commodité d'écriture l'expression « Anneaux verticaux (ou horizontaux) » sera utilisée.

Drago Paris – G 816 – entièrement doré - guillochage régulier – fixation par anneaux verticaux



Photo collection Alain Pellegrini

Les scans de pièces constituant le dossier d'homologation de l'insigne du DIC Dakar (2^e Modèle G 816) repris par l'insigne du BCS N° 1 figurent en annexe 1.

Le Bataillon de Commandement et des Services N° 3

Historique sommaire :

1^{er} octobre 1962 : création à Tananarive par changement d'appellation du 29^e RIMa.

Il comporte, outre le Bataillon lui-même avec son Etat-major et sa Section Administrative (Source : Nds 136/1.ORG/EFF/SC de l'EM de la ZOM N° 3, 1^{er} Bureau) voir en annexe 2

- La 3^e Compagnie de Quartier Général, dissoute le 30 septembre 1964 (source JMO)
- La 130^e Compagnie de Transit et de Garnison
- La 3^e Compagnie de Transport d'Artillerie de Marine
- La 30^e Compagnie des Transmissions des Troupes de Marine, toutes à Tananarive
- La 30^e Compagnie d'Infanterie de Marine stationnée à Ambatolampy

28 février 1965 : dissolution, l'organe liquidateur est rattaché au 2^e RPIMA au sein duquel est créée une Compagnie de Base.

Insigne :



Insigne du 29^e RIMa

A conservé celui 29^e RIMa

Description héraldique : «Ancre de marine d'or soutenant trois profils de malgache, d'europpéen et d'africain brochant sur un palais d'argent (palais de la Reine à Tananarive). Sur la trabe l'inscription 29^e RIMa ».

Description : Trois têtes de soldats Africain, Européen et Malgache, deux d'argent et une d'or coiffées du calot de tradition de la Coloniale bleu foncé à ancre argent (l'ancre devrait être d'or) tournées vers la gauche, brochant un palais d'argent. Le tout sur ancre de la Coloniale d'or. Inscription «BCS 3» en relief sur la trabe de l'ancre.

Symbolisme : Il est décrit dans la demande d'homologation du lieutenant-colonel Corbel en date du 16.12.1958 (n° 3708/R/1) : «L'étude de l'insigne a été entreprise lorsque l'appellation du corps était 1^{er} Régiment Mixte d'Outre-Mer. Le palais de la Reine Ranavalona 1^{ère} et construit dans les années 1840 par le français Jean Laborde est en arrière-plan. Dominant la ville de Tananarive, il a été retenu pour marquer le lieu de stationnement du Régiment ; les trois profils européen, malgache et africain, en symbolise le caractère mixte ». Même si les attendus du chef de corps ne le mentionnent pas, on peut dire que les 3 têtes de soldats d'ethnies différentes marquent tout à la fois la diversité de la composition des personnels du Régiment et le caractère d'ouverture au monde des Troupes de Marine, et que le port du calot montre la continuité entre les Troupes coloniales et les Troupes de Marine.

Le 29^e RIMa avait été constitué avec le personnel du 1er Régiment Mixte d'Outre-Mer (1957-1958), (qui n'a pas eu d'insigne). Lui-même était issu du 1^{er} Régiment Mixte Malgache (1946-1957). Sur l'insigne de ce dernier figurait le Palais de la Reine. De là à penser que le 29^e RIMa puis le BCS N° 3 l'aient fait figurer sur leur insigne dans la continuité, il y a un pas que certains collectionneurs n'hésitent pas à franchir, sans autre preuve que la filiation avérée.

Homologation : G 1586 le 30 janvier 1959 par Décision DN/CAB/SYMB/G.1586

Réalisation : en 1962 par Drago

Fabrication : Drago Paris



Insigne du BCS N° 3



Insigne du 1^{er} Régiment Mixte Malgache

Modèle unique :

Drago Paris – G 1586 – guillochage régulier – fixation par anneaux verticaux



Les scans de pièces constituant le dossier d'homologation de l'insigne du 29^e RIMa - G 1586 repris par l'insigne du BCS N° 3 figurent en annexe 2.

Le Bataillon de Commandement et des Services N° 6

Historique sommaire :

1^{er} janvier 1963 : Création à Djibouti à partir du Bataillon de Base de la Côte Française des Somalis.
30 juin 1979 : dissolution, devient le 10^e BCS.

Insigne :



Insigne des Troupes de la Côte Française des Somalis (insigne en argent)



A conservé celui des Troupes de la Côte Française des Somalis (non homologué)

Description héraldique : « Ecu ancien tranché de jonquille et d'azur portant en cœur un voilier d'émail blanc dont le mât est formé d'une lame d'épée haute d'argent. Dans le canton dextre de la pointe une silhouette d'azur de la côte des somalis. Soutenant l'écu, une ancre d'or portant sur la trabe l'inscription B.C.S. n° 6 ».

Description : Ecu français moderne brochant sur une ancre d'or non encablée. L'écu représente une carte de Djibouti : terre d'émail jaune, mer d'émail bleu ciel. Au centre de l'écu, un boutre à voile blanche. Inscription « B.C.S. n° 6 » en relief sur la trabe

Symbolisme : Le boutre est un type de voilier arabe traditionnel originaire de la mer Rouge. C'est aussi un petit caboteur croisant en mer Rouge et dans l'Océan Indien. Il symbolise donc tout-à-fait la Côte française des Somalis dont la carte est représentée avec, notamment le très caractéristique Golfe de Tadjourah.

Homologation : G 1922 le 12 mars 1963 par Décision EMAT/SH/SYMB/G.1922

Réalisation : en 1963

Fabrication(s) : Drago Paris,



Insigne du BCS N° 6

Les différents modèles :

A l'occasion du premier insigne ayant connu de nombreux modèles, il faut apporter des **précisions sur l'ordre de présentation adopté pour cette étude.**

Il est en principe chronologique. Mais en l'absence de documentation fiable, la « recette » suggérée par Rémi Champart a été appliquée, à savoir dans l'ordre :

- les insignes frappés émaillés grand feu
- les insignes frappés en émail synthétique (résine)
- les insignes en métal injecté (zamak)
- les pastilles rondes plates donc sans bourrelet
- les pastilles avec bourrelet marquées
- les pastilles avec bourrelet non marquées
- les pastilles oblongues non marquées

Les modèles à organeau évidé

Drago Paris G 1922 – émail - n° d'homologation horizontal – Organeau évidé – guilloché – épingle à boléro fixée par 2 pastilles rondes, plates et non marquées



Drago Paris G 1922 n° d'homologation vertical – organeau évidé – guilloché – épingle à boléros fixée par 2 pastilles rondes à bourrelets non marqués



Drago Paris G 1922 – résine - organeau évidé – guillochage régulier – épingle à boléro fixée par une pastille oblongue -



Andor non marqué G 1922 – Lettres BCS N° 6 émaillées en noir – organeau évidé – petit guillochage régulier – épingle à boléro à une pastille ronde non marquée



Photo collection Daniel Lesteven

Andor G 2490 faux numéro (ou référence de fabricant ?) – Lettres BCS N° 6 émaillées en noir – organeau évidé - guillochage régulier – épingle passant dans un support brasé long et plat à deux trous



Photo collection Rémi Champart

Andor G 1922 – Lettres BCS N° 6 émaillées en noir – organeau évidé – petit guillochage régulier – épingle passant dans une barrette soudée à deux trous



Photo collection Rémi Champart

Les modèles à organeau plein

Drago Paris G 1922 – émail - organeau plein – **coque bleue** - embouti – épingle à boléro fixée par une pastille ronde à bourrelet marquée



Photo collection Alain Pellegrini

Drago Paris G 1922 – résine - organeau plein – coque blanche - guilloché – épingle à boléro fixée par une pastille ronde à bourrelet marquée -



Photo collection Alain Pellegrini

Drago Paris G 1922 N° d'homologation horizontal – résine - organeau plein – coque bleue - guilloché – épingle à boléro fixée par une pastille non marquée oblongue -



Photo IML

Les scans de pièces constituant le dossier d'homologation de l'insigne du BCS N° 6 – G 1922 figurent en annexe 3.

Le Bataillon de Commandement et des Services N° 7

Historique sommaire :

1^{er} juin 1963 : Création à Nouméa (Nouvelle Calédonie). Il comporte entre autres la Compagnie de Quartier Général et la 170^e Compagnie de Transit et de Garnison

30 juin 1979 : dissolution, devient le BCS N° 42.

Insigne :



Insigne de BCS N° 7

Description héraldique : « Ancre de marine d'or sur fond de sable à une île schématisée de la Nouvelle Calédonie de gueules en pointe. Issant de son milieu une flèche faitière surmontée d'une conque aussi d'or, en dextre cagou au naturel, en senestre l'inscription « B.C.S.7. » d'or ».

Description : Cagou gris-bleu, debout, à gauche, sur la carte de l'île d'émail rouge brochant sur une ancre d'or non encablée, le cagou cachant totalement la trabe et l'organeau, à l'intérieur d'émail noir. A droite flèche faitière d'or. Inscription verticale « BCS 7 » d'or, gravée sur émail noir.

Symbolisme : Trois symboles forts de la Nouvelle Calédonie ornent cet insigne :

Le **cagou**, oiseau endémique de l'île.

La **flèche faitière**. Celle-ci est l'emblème de la chefferie. Elle est plantée au sommet de la Grande Case. Sculptée dans du bois de houp, elle est composée de trois parties : un visage central entouré de motifs, un pied qui la rattache au sommet du toit, et une ou plusieurs aiguilles ornées de coquillages (triton, appelé toutoute en N.C.). Plantée au sommet de la charpente, elle représente le visage ancestral, accessible au regard de celui qui marche sur l'allée le conduisant à la porte de la Grande Case, prestige de la chefferie.

Le **triton** est un mollusque de grande taille pouvant atteindre 50 centimètres. Il est utilisé par les mélanésiens comme moyen de communication (signal de ralliement, utilisation sacrée ou annonce d'un événement extraordinaire).

Homologation : G 2003 le 5 mars 1964 par Décision n° EMAT/SH/SYMB/G.2003

Réalisation : en 1964

Fabrication : Drago Paris



Le Kagou huppé ou simplement Cagou (*Rhynochetos jubatus*) est une espèce d'oiseaux échassiers qui mesure environ 55 cm, de couleur grisâtre, aux longues plumes occipitales, au plumage blanchâtre orné de barres sur les ailes. Il est incapable de voler. Il est endémique de Nouvelle Calédonie.



La flèche faitière



Le triton

Cagou grisâtre

Drago Paris G 2003 – émail - homologation horizontale - guillochage régulier – épingle à boléro fixé par une pastille oblongue



Drago Paris G 2003 – résine - homologation horizontale - guillochage régulier – épingle à boléro fixé par une pastille oblongue - l'une des îles Loyautés sur le bras droit de l'ancre est en résine noire (c'est vraisemblablement une erreur)



Cagou verdâtre

Drago Paris G 2003 – semble en émail - homologation verticale - guillochage régulier – épingle à boléros fixée par deux pastilles ronds à bourrelet marquées



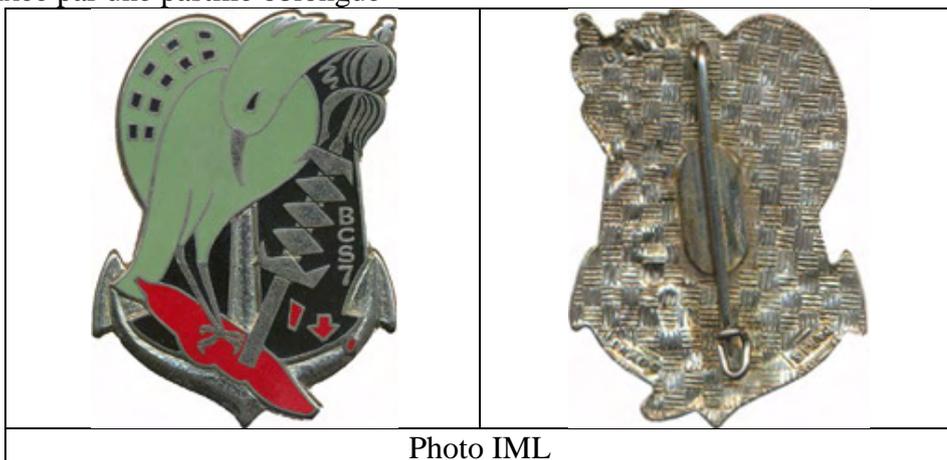
Drago Paris G 2003 – semble en émail - homologation verticale - guillochage régulier – épingle à boléros fixée par deux pastilles rondes à bourrelet non marquées



Drago Paris G 2003 – semble en résine - guillochage régulier _ revers doré – épingle à boléro fixée par une pastille oblongue



Drago Paris G 2003 – semble être en résine - guillochage régulier - avers et revers argenté – épingle à boléro fixée par une pastille oblongue



Les scans de pièces constituant le dossier d'homologation de l'insigne du BCS N° 7 – G 2003 figurent en annexe 4.

Le 10^e Bataillon de Commandement et des Services

Historique sommaire :

1^{er} juillet 1979 : Création à partir du BCS N° 6 avec les traditions du 10^e RIAOM (qui était en Garnison à Thiès au Sénégal) qui lui-même avait les traditions du 10^e RIC.

En 1984, il comprenait : 1 Cie de QG et Transmissions, 1 CCSTG, 1 Détachement ALAT, des éléments de Santé, d'Intendance et du SMB (voir page 18).

1998 : dissolution (la Compagnie d'Etat-Major et la Compagnie de Maintenance rejoignent le 5^e RIAOM).

Insigne :

	<p>Description héraldique : « Boutre de sable habillé d'émail blanc. Sur la voile aigle descendante de sable. Le tout reposant sur une ancre coloniale d'or. Inscription de sable sur le jas « 10^{ème} B.C.S. ».</p>	
<p>Insigne du BCS N°6</p>	<p>Description : Brochant sur l'ancre d'or, boutre à coque noire et blanche, et voile blanche déployée. Sur la voile, du côté gauche, aigle noir plongeant. Inscription « 10^{ème} B.C.S. » en relief sur la trabe de l'ancre.</p>	<p>Insigne du 10^e BCS</p>
	<p>Homologation : G 2725 le 6 septembre 1979 par Décision G.2275/DEF/EMAT/SH/SYMB</p>	
<p>Insigne du 10^e RIAOM</p>	<p>Réalisation : en 1979</p>	
	<p>Fabrications : Drago, Bessin & Salson, Delsart, Guymo</p>	

Les variantes

DRAGO PARIS G 2725 – résine - homologation en haut à gauche – guillochage régulier – fixation par anneaux verticaux



Photo collection Rémi Champart

DRAGO PARIS G 2725 - homologation verticale au milieu à gauche – probablement en résine - guillochage régulier - fixation par anneaux verticaux



Photo IML

DRAGO PARIS G 2725 –probablement en résine – couleur bronze - homologation verticale à gauche – guillochage régulier – fixation par anneaux verticaux placés différemment –



Photo collection Alain Pellegrini

Bessin & Salson (*) G 2725 – métal injecté - dos grenu – pontets verticaux pris dans la masse



Photo collection Alain Pellegrini

(*) En fait, commercialisé par Bessin & Salson, cet insigne a été fabriqué par Boussemart comme en atteste le petit écu marqué « JB » (source : Daniel Lesteven)

Bessin ET Salson (marqué « BETS) G 2725 – métal injecté - dos grenu – fixation par deux pontets verticaux pris dans la masse



Bessin & Salson G 2725 – métal injecté – argenté - dos grenu – fixation par deux pontets verticaux pris dans la masse (fabriqué par Boussemart)



Delsart G 2725 - métal injecté - dos grenu – épingle à boléro sertie verticale



Guymo G 2725 – métal injecté – épingle à boléro sertie verticale



Photo collection Alain Pellegrini

Les scans de pièces constituant le dossier d'homologation de l'insigne du 10^e BCS – G 2725 figurent en annexe 5.

Un petit bonus sur le 10^e BCS par Major (er) Lesteven, membre du Forum des Insignes et Médailles :

« J'ai été affecté au 10^e BCS de Djibouti, Détachement de Soutien Technique de 1993 à 1995. Comme je connaissais bien M. Boussemart (père), je lui ai demandé de réaliser deux insignes du 10^e BCS en or.

N'ayant pas les moyens de financer ces deux insignes, ils ont été réalisés en plaqué or avec poinçon. Cette fabrication est marquée Bessin et Salson avec un écu à la lettre B.

Lors de la Saint Eloi de 1993 ou 1994, après une "compétition sous forme de jeu" entre le chef de corps et le chef du Détachement de Soutien Technique, pour les remercier de leur participation, je leur ai remis ces deux insignes pour les salles d'honneurs du régiment et du détachement.

Il y a donc deux insignes plaqué or "quelque part".

A la dissolution du régiment, je ne sais pas où les salles d'honneur ont été rapatriées. 10^e BCS à Fréjus, je le pense. Le DST à Fréjus ou à Bourges ?

Je regrette de ne pas avoir commandé 3 exemplaires. Je ne l'ai pas dans ma collection !! ».

Où sont ces insignes ? Un des lecteurs de cette étude est-il l'heureux possesseur de l'un d'eux ?

Source de la composition du 10^e BCS :

La composition de toutes les formations de commandement et de soutien encore existantes en 1984 est donnée dans l'ouvrage « Les Troupes de Marine 1622 – 1984 » (pages 503 et 504) aux Editions Lavauzelle (1986).

Formations de Commandement et de Soutien			
9 ^e RCS	9 ^e Division (Dinan)	1 C ^e de cdt et de QG, 1 C ^e légère de trans., 1 C ^e de circulation et transport, 1 GRDI, éléments santé, commissariat de l'armée de terre, 1 GI	Engagés, appelés
7 ^e RPCS	11 ^e Division parachutiste (Albi)	1 escadron de cdt et de QG, 1 C ^e de trans., 1 C ^e de circulation et de transport, 1 Gpt. léger de réparation de matériel, éléments santé, commissariat de l'armée de terre, 1 GI	Engagés
10 ^e BCS	République de Djibouti (Djibouti)	1 C ^e de QG et de trans., 1 CCSTG, 1 détachement ALAT; éléments de santé-intendance-CDMB	EV, VSLOM
16 ^e BCS	Antilles-Guyane (Fort-de-France)	1 CCS, 1 détachement trans., éléments commissariat de l'armée de terre, santé, service national, SMB	EV, VSLOM, RDT OM, AOM
41 ^e BCS	Antilles-Guyane (Pointe-à-Pitre)	1 CCS, 1 détachement trans., SMB	
42 ^e BCS	Nouvelle-Calédonie (Nouméa)	1 CCS, 1 détachement trans., éléments santé, SMB, commissariat de l'armée de terre. SMB	
53 ^e BCS	La Réunion (Saint-Denis)	1 CCSTG, 1 centre de trans., éléments santé, commissariat de l'armée de terre. service national, SMB	
57 ^e BCSP	Polynésie (Tahiti)	1 CCS, 1 escadron de transport, 1 C ^e de base (Hao), 1 C ^e de base (Mururoa)	

Le 15^e Bataillon de Commandement et des Services

Historique sommaire : (source : Plaquette de présentation du 53^e BCS – voir en annexe 6)

1^{er} octobre 1962 : création à Saint-Denis d'un BCS N° 31 qui comprend une Compagnie de Garnison et de Transit et une Compagnie de Combat (vraisemblablement l'ex-Compagnie Autonome d'Infanterie de Marine de Bourbon). [*Aucun insigne spécifique à ce bataillon n'est connu, on peut noter que le numéro 31 est proche du 30 du BCS créé à Madagascar, l'île voisine. Coïncidence ? A moins qu'il s'agisse d'annexes ou de détachement du BCS N° 3 ?*]

1^{er} janvier 1965 : le BCS N° 31 devient par changement d'appellation le 15^e Bataillon d'Infanterie de Marine

3 mars 1973 : Le 15^e BIMa reçoit la garde du drapeau du 53^e Régiment d'Infanterie de Marine (ex-53^e RIC)

1^{er} août 1973 : le redéploiement des forces françaises en Océan Indien [*ndlr : motivé par le départ des Forces stationnées à Madagascar*] entraîne un nouveau changement d'organisation et de dénomination du 15^e BIMa qui perd sa compagnie de combat mais reçoit de forts éléments de l'Intendance, du Matériel et des Bâtiments du Génie, etc. Il devient le 15^e Bataillon de Commandement et des Services, tout en conservant l'emblème du 53^e RIMa.

1er juillet 1979 : il devient le 53e BCS.

30 juin 1999 : dissolution du 53^e BCS.

Insigne :



Insigne de la Compagnie Bourbon



Blason de La Réunion

Quels que soient ses avatars, BCS N° 31, 15eBIMa, 15^e BCS ou 53^e BCS, ce bataillon a constamment gardé l'insigne de la Compagnie Bourbon devenue Compagnie Autonome d'Infanterie de Marine Bourbon.

Description héraldique : non disponible

Description : Ancre de la Coloniale en métal doré portant sur la trabe, gravé en creux, «BOURBON», ancienne appellation de l'île de la Réunion. Brochant sur l'ancre, un écu émaillé parti rouge vif (à droite) et parti bleu ciel (à gauche). Au centre de l'écu, un vaisseau doré à voiles d'émail blanc, voguant sur une mer bleu foncé à vagues blanches.

Symbolisme : L'écu de l'insigne est constitué du quartier supérieur droit du blason de la Réunion. Le galion représenté est « Le Saint-Alexis » dont les passagers débarquèrent sur l'île le 29 juin 1642, en prirent possession au nom du Roi et lui donnèrent son nom : Île Bourbon. Le bleu et le rouge sont d'ailleurs les couleurs de la livrée royale, avec les voiles blanches du galion, les trois couleurs rappellent l'appartenance à la France.

Homologation : H 735 le 12.07.1949 par décision n° 1065/EM-FA/G/SH-A

Réalisation : initialement en octobre 1949 par Drago mais celui-ci ne correspond pas à l'insigne porté par les BCS N° 31 puis les 15^e BCS et 53^e BCS.

Fabrications : Drago initialement

Les différents modèles

(Les périodes et les unités concernées émanent d'une étude conduite par Rémi Champart. Elles sont données avec réserves).

Les trois insignes suivants ne concernent vraisemblablement aucun BCS mais uniquement la Compagnie Bourbon entre 1945 et 1958

Drago rue Béranger H 735 – émail grand feu - dos grenu – épingle à boléro avec 1 pastille ronde non marquée (vers 1949/1954)



Photo collection Rémi Champart

Drago Paris H 735 émail grand feu – organeau ajouré - dos lisse - épingle à boléro à 1 pastille à bourrelet marquée (vers 1955/1960, CAIMa Bourbon, BCS N° 31)

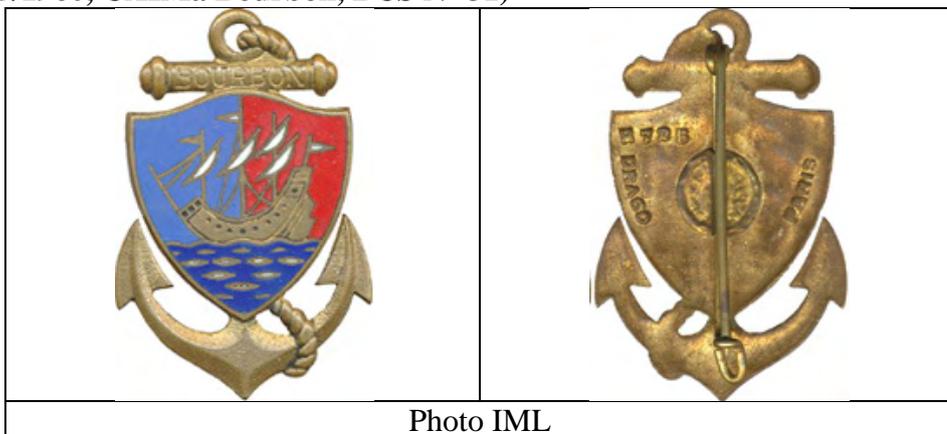


Photo IML

Drago Paris H 735 émail grand feu – en argent - organeau ajouré - dos lisse - épingle de bijoutier (vers 1955/1960, CAIMa Bourbon, BCS N° 31)

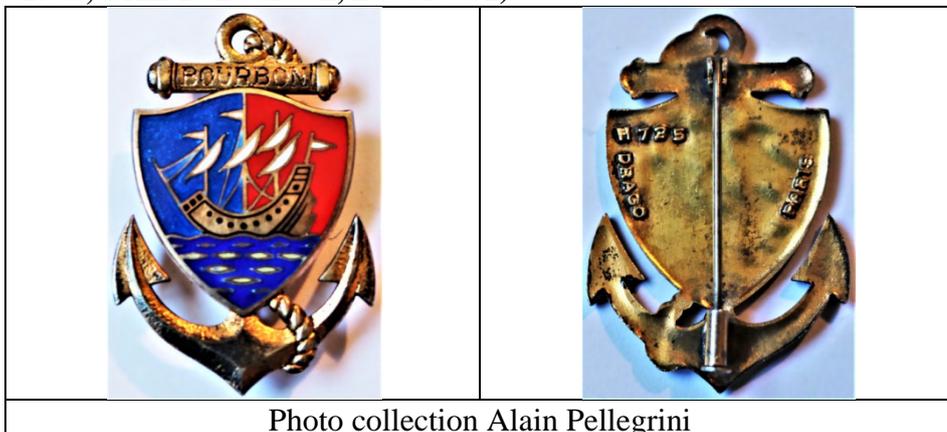
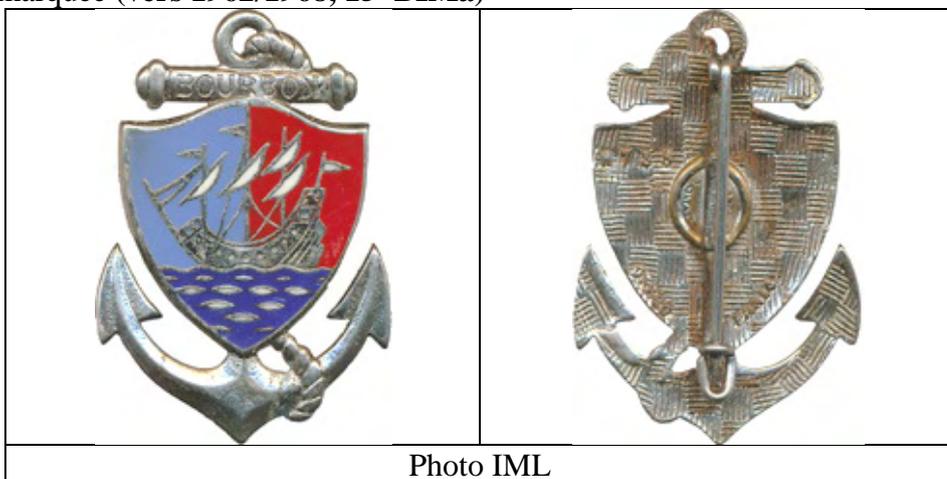


Photo collection Alain Pellegrini

Drago Paris H 735 émail grand feu – **détouré mais non ajouré** (volontairement ou faute ?) - dos doré - épingle à boléro à 1 pastille à bourrelet marquée (**vers 1955/1960, 15^e BIMa**)



Drago Paris H 735 – émail grand feu - argenté – guillochage régulier - épingle à boléro à 1 pastille à bourrelet marquée (**vers 1962/1968, 15^e BIMa**)



ANDOR (non marqué) (H 735) – guillochage croisé – épingle à boléro à 1 pastille oblongue (**vers 1965/1970, a pu être porté par le 15^e BIMa**)



Drago Paris H 735 – résine - guillochage irrégulier – épingle à boléro à 1 pastille oblongue non marquée (*A pu être porté par le BCS 15 (1973/1979) et le BCS 53 (1979)*)



Y. Delsart SENS pas de numéro d'homologation –zamak et émail synthétique – trabe plate – revers plat grainé – épingle sertie (*années 1970/1980 porté par le 53^e BCS*)



SEMR PARIS pas de numéro d'homologation – zamak injecté - dos lisse – épingle à boléro sertie (*Années 1990/1990 53^e BCS, après 1999 a pu être porté jusqu'à récemment par la Compagnie Bourbon de tradition*)



Les scans de pièces constituant le dossier d'homologation de l'insigne du 15^e BCS – H 735 figurent en annexe 6.

Le 16^e Bataillon de Commandement et des Services

Historique sommaire :

1^{er} août 1978 : création à Fort-de-France par changement d'appellation de la 16^e CCSTG (créée le 1^{er} septembre 1976). Prend les traditions du 16^e RIC.

En 1984, il comprenait : 1 CCS, 1 Détachement des Transmissions, des éléments Commissariat, Santé, Service National et SMB. (voir page 19).

Insigne :

	<p>A repris l'insigne du 16^e RIC (2^e modèle) avec quelques modifications.</p> <p>Description héraldique : « Ancre de la Coloniale d'or chargée d'un dragon d'argent langué de gueules empiétant les bras, la queue tortillée sur la trabe. Inscriptions d'azur, sur la tige en chef nombre « 16 », sur la trabe capitales « BCS ». Brochant sur le diamant écusson aux armes de Fort-de-France ».</p> <p>Description : Selon la demande du chef de corps, « il reprend presque intégralement l'insigne du 16^e RIC de 1954, ancre de marine et dragon en mémoire de l'épopée chinoise du régiment, auxquels s'ajoutent les armes de Fort-de-France lieu de stationnement du Bataillon, rappelant ainsi l'insigne de la 16^e CCSTG dont il est issu. Enfin la mention RIC est remplacée par la mention BCS ».</p> <p>Symbolisme : voir ci-dessus</p> <p>Homologation : G 2675 le 30 janvier 1979 par Décision n° G.2675/DEF/EMAT.SH/SYMB</p> <p>Réalisation : Réalisé en 1979</p> <p>Fabrications : Drago Paris, Drago Noisel, Delsart</p>	
<p>Insigne du 16^e RIC</p>  <p>Insigne de la 16^e CCSTG</p>	<p>Insigne du BCS N° 16</p>	

Les différents modèles

Drago Paris (G 2675 non marqué) – probablement résine - guillochage régulier – blason émaillé – fixation par anneaux verticaux



Photo IML

Drago Paris G 2675 marqué – guillochage vaguelé – blason émaillé – fixation par anneaux verticaux



Drago Paris G 2675 métal injecté – blason et sigle peints – dos à guillochage irrégulier – fixation par deux anneaux verticaux



Drago Noisel G 2675 marqué - blason non émaillé - guillochage régulier - anneaux verticaux



Insigne vraisemblablement de rebut, non terminé, défaut aux pattes (un peu malingres). Il est cependant présenté car il apparaît sur des sites marchands d'Internet.

Delsart G 2675 métal injecté (zamak) - marqué – dos grenu – pontets verticaux pris dans la masse



Les scans de pièces constituant le dossier d'homologation de l'insigne du 16^e BCS – G 2675 figurent en annexe 7.

Le Bataillon de Commandement et des Services N° 30

Historique sommaire :

1^{er} janvier 1963 : création à Diégo-Suarez, il fait partie de la Base Stratégique de Diégo-Suarez.

Il se compose :

- d'un Etat-major,
- de la 131^e Compagnie de Transit et de Garnison (Troupes de Marine),
- du 31^e Peloton de Transport d'Artillerie de Marine
- du 31^e Peloton Mobile des Transmissions des TdM

Insigne :



Description héraldique : « Ancre coloniale d'or brochante sur une roue dentée et deux canons en sautoir du même. Au centre, île de Madagascar de pourpre sur fond d'azur clair, en flanc senestre marsouin de sable et d'émail blanc, sur la trabe de l'ancre, étoile aussi d'émail blanc, rayonnant de foudres d'or, sur le canton dextre de la roue les signes « B.C.S. 30 ».

Description : Roue dentée d'or remplie d'azur portant en chef dextre le sigle « B.C.S. 30 » gravé en creux et chargée d'une ancre d'or, le diamant comportant une étoile d'émail blanc d'où partent des éclairs gravés en creux sur le bras de l'ancre. Le tout surchargé de la carte de Madagascar cramoisi translucide, ornée en chef d'une étoile blanche accompagnée d'un marsouin noir à ventre blanc. Le tout posé sur deux canons croisés en sautoir d'or.

Il est à noter que, dans le tome 5 de ses ouvrages sur « Les insignes de l'Armée Française », le Chef d'escadron (R) Letrait évoque un requin. Ceci est démenti à la fois par la demande du chef de corps et par la forme et l'emplacement de la gueule de l'animal représenté.

Symbolisme : Il figure de manière très explicite dans la demande du Chef de corps, le Chef de Bataillon de Rouvroy de Saint-Simon en date du 17 mai 1963 : « Les attributs suivants figurent sur l'insigne :

- le marsouin pour l'Infanterie de Marine
- les canons pour l'Artillerie de Marine
- la roue dentée pour le Peloton de transport
- l'ancre pour les Troupes de Marine
- les foudres pour les Transmissions
- la carte de Madagascar pour le lieu de stationnement avec une étoile pour marquer l'emplacement de la Base ».

Le CE(R) Letrait affirme dans l'ouvrage déjà cité que deux étoiles figurent sur cet insigne pour rappeler qu'il s'agit d'une unité de commandement du rang de la Brigade. Cette explication est plausible mais douteuse. Une autre explication, plus convaincante, est que l'étoile du bas fait partie intégrante du symbole des Transmissions avec les éclairs. Dans cette hypothèse il eut été plus judicieux de ne pas l'émailler, alors que celle du haut est émaillée à juste titre pour marquer l'emplacement de Diégo Suarez (aujourd'hui Antsiranana), lieu de garnison du BCS.

Homologation : G 1971 le 26 août 1963 par Décision n° G.1971/EMAT/SH/SYMB

Réalisation : en 1963

Fabrications : Drago

Selon une fiche de Ségalen :

- le marché a été signé le 23 décembre 1963 pour la fourniture de 3.000 insignes livrables par fractions de 1.000 exemplaires.
- En avril 1964, il y eut une livraison de 1.015 insignes courants et de 3 insignes en argent.
- Ont été également livrés 494 insignes réductions (boutonnière).

Il semblerait qu'il n'y ait eu qu'une seule fabrication

Drago Paris G 1971 (dans un cartouche sur 3 lignes) – Guillochage régulier – fixation par 2 anneaux verticaux



Les scans de pièces constituant le dossier d'homologation de l'insigne du BCS N° 30 – G 1971 figurent en annexe 8.

Le Bataillon de Commandement et des Services N° 31

Historique sommaire :

Selon la brochure de présentation du BCS 53 déjà citée (et figurant en annexe 6) :

1^{er} octobre 1962 : création à Saint-Denis. Ce BCS comprend une Compagnie de Garnison et une Compagnie de combat

1^{er} janvier 1965 : changement d'appellation il devient 15^e Bataillon d'Infanterie de Marine.

Insigne :

Il n'est pas possible de savoir précisément quel insigne portait le BCS N° 31, mais il est très probable qu'il portait celui de la Compagnie Bourbon, repris par la suite par le 15^e BCS puis, ultérieurement, par le 53^e BCS. Sans traditions particulières, hormis peut-être celles de cette Compagnie Bourbon, il est possible que le choix se soit porté sur l'insigne de celle-ci, d'autant qu'il illustre parfaitement sa localisation et ... qu'il existait déjà !



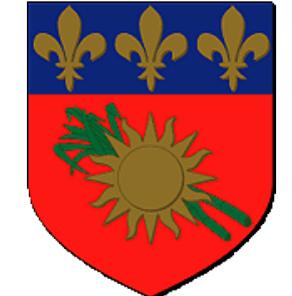
Le 41^e Bataillon de Commandement et des Services

Historique sommaire :

1^{er} août 1978 : création à Pointe-à-Pitre par changement d'appellation de la 41^e CCSTG. Prend les traditions du 41^e RMIC.

En 1984, il comprenait : 1 CCS, 1 Détachement des Transmissions, 1 Détachement du SMB.
(voir page 18).

Insigne :

	<p>A repris l'insigne du 41^e RMIC avec quelques modifications.</p>	
<p>Insigne du 41^e RMIC</p>	<p>Description héraldique : « Rondache d'azur à un soleil rayonnant de gueules. Brochant à senestre tête arrachée chat d'or animée de sinople et dentée d'émail blanc. Brochant à dextre cannes de sinople ».</p>	<p>Insigne du 41^e BCS</p>
	<p>Description : Ancre coloniale d'argent, portant en relief sur la trabe 41^e B.C.S. surchargée d'une rondache dorée émaillée bleu, y figure un soleil rouge et deux cannes à sucre vertes, brochant le tout une tête de tigre en bronze à gueule rouge, crocs blancs, yeux bleus.</p>	
<p>Insigne de la 41^e CCSTG</p>	<p>Symbolisme : La rondache et la tête de tigre rappellent l'insigne du 41^e RMIC. Le soleil et les cannes évoquent la Guadeloupe, département d'implantation de l'unité.</p>	<p>Blason de la Guadeloupe</p>
	<p>Homologation : G 2719 le 24 juillet 1979 par Décision n° G.2719/DEF/EMAT/SH/SYMB</p>	
	<p>Réalisation : en 1979</p>	
	<p>Fabrication : Drago Paris,</p>	

Les différents modèles

Fraise Paris G 2719 (non marqué) – métal injecté en deux parties (tête rivetée) - dos doré lisse épingle à boléro à 1 pastille non marquée. *Cet insigne pourrait être la première édition.*



Photo IML

Fraise Paris G 2719 (non marqué) – en métal injecté deux parties - dos argenté lisse épingle à boléro à 1 pastille non marquée



Photo IML

Fraise Paris G 2719 (marqué) – métal injecté en deux partie (tête rivetée) - dos doré lisse épingle à boléro à 1 pastille plate non marquée



Photo IML

Les scans de pièces constituant le dossier d'homologation de l'insigne du 41^e BCS – G 2719 figurent en annexe 9.

Le 42^e Bataillon de Commandement et des Services

Historique sommaire :

1^{er} juillet 1979 : création à Nouméa par changement d'appellation du BCS 7. Prend les traditions du 42^e RIC.

En 1984, il comprenait : 1 CCS, 1 Détachement des Transmissions, des éléments Commissariat, Santé, Service National et SMB. (voir page 18).

31 juillet 1999 : dissolution (*source : L'Ancre d'Or n° 312*)

Insigne :

	<p>A repris l'insigne du BCS 7 avec quelques modifications.</p>	
	<p>Description héraldique : idem BCS 7.</p> <p>Description : la seule différence réside dans le fait que le sigle de ce nouveau bataillon est inscrit en lettres noires sur la flèche faitière.</p> <p>Il est encore à noter que, contrairement à l'insigne du BCS 7, le cagou n'a été fabriqué qu'en émail vert à l'exception, pour une raison inconnue du modèle en argent qui a un cagou gris.</p> <p>Symbolisme : idem BCS 7</p> <p>Homologation : G 2003, celle du BCS 7</p> <p>Réalisation : probablement en 1979</p> <p>Fabrications : Drago Paris, Bessin & Salson</p>	<p>Insigne du BCS N° 42</p>

Les différents modèles

Drago Paris G 2003 – résine - homologation marquée horizontalement en petite police - émail synthétique – guillochage régulier – épingle à boléro fixée par une pastille ronde à bourrelet marquée



Photo collection Rémi Champart

Drago Paris G 2003 – résine - homologation marquée « verticalement » en grosse police - émail synthétique – guillochage régulier – épingle à boléro fixée par une pastille ronde marquée



Drago Paris G 2003 – en Argent – cagou gris et dos doré – épingle de bijoutier



Drago Paris G 2003 - émail synthétique – guillochage régulier – épingle à boléro fixée par une pastille lisse oblongue non marquée



Drago Paris G 2003 - émail synthétique – en métal injecté – dos grenu – épingle à boléro fixée par une pastille lisse ronde non marquée



Photo collection Rémi Champart

Drago Noisiel G 2003 - résine – en métal injecté – dos à guillochage régulier – épingle à boléro fixée par une pastille lisse ronde non marquée



Photo collection Daniel Lesteven

Bessin & Salson G 2003 – doré - métal injecté en deux partie - dos grenu – la flèche faîtière est rivetée et en relief – épingle à boléro sertie



Photo collection Rémi Champart

Bessin & Salson G 2003 – argenté - dos grenu argenté – la flèche faîtière est rapportée car rivetée, et en relief – épingle à boléro sertie



Les pièces constituant le dossier d’homologation de l’insigne du 42^e BCS – G 2003 sont les mêmes que celles du BCS N° 7. Elles figurent en annexe 4.

Le 53^e Bataillon de Commandement et des Services

Historique sommaire :

Selon la brochure de présentation du BCS 53 déjà citée (et figurant en annexe 6) :

1^{er} juillet 1979 : création à Saint-Denis par changement d'appellation du BCS N° 15.

En 1984, il comprenait : 1 CCSTG, 1 Centre de Transmissions, des éléments Commissariat, Santé, Service National et SMB. (voir page 18).

30 juin 1999 : dissolution, ses unités rejoignent le 2^e RPIMa. (Voir en annexe 6 l'article de la Revue des FAZSOI relatif à cette dissolution).

Insigne :

Comme ses prédécesseurs, le 53^e BCS a repris l'insigne du BCS N° 15, ancien 15^e BIMA, ancien BCS N° 3, ancienne Compagnie Bourbon.



Le 502^e Bataillon de Commandement et de Soutien du Pacifique, futur 57^e BCSP

Jusqu'ici, les différents BCS ont été présentés dans l'ordre de leur numéro à l'ordre de bataille. Si l'on veut comprendre la filiation des BCS du Pacifique, il vaut mieux procéder différemment.

Historique sommaire :

1^{er} janvier 1966 : Création du 502^e BCSP à Arue (Tahiti). Il appartient à l'arme du Train et constitue le bataillon de soutien du Centre d'Expérimentation du Pacifique (CEP).

Eté 1978 (date exacte non trouvée) : le 502^e BCSP est transféré aux Troupes de Marine

1^{er} juillet 1979 : devient le 57^e BCSP par changement d'appellation du 502^e Bataillon de Commandement et de Soutien de Polynésie (BCSP). Il prend les traditions du 57^e RIC et 57^e RIAOM.

En 1984, il comprenait : 1 CCS, 1 Escadron de Transport, 1 Compagnie de Base à Hao (Génie), 1 Cie de Base à Mururoa (Tdm). (voir page 18).

Insigne :

 <p>502^e BCSP appartenant aux TdM</p>	<p>C'est l'adaptation de l'insigne du Groupe de Transport 502, de l'Arme du Train, puis du 502^e BCSP (toujours du Train), au changement d'arme (Tdm).</p> <p>Description héraldique : « Roue crénelée d'argent ouverte d'azur à une île de Tahiti de sinople et fleur de tiaré argent et en chef d'une cuirasse d'or. Brochant en abîme hirondelle passant au naturel tenant dans son bec le symbole du Centre d'Expérimentations du Pacifique. Supportant le tout, ancre coloniale d'or. Inscriptions en chef en lettres de sable sur la roue crénelée « 502^e BCSP ».</p> <p>Description : Roue argentée à 12 dents brochant sur une ancre de la Coloniale. Cette roue est marquée en chef des inscriptions « 502^e » à gauche et « BCSP » à droite. Au centre de la roue sur fond bleu clair, l'île de Tahiti dont la presqu'île de Tahiti Iti porte une fleur de tiaré blanche. Couvrant l'île, une hirondelle noire et blanche passe de droite à gauche en tenant dans son bec trois orbites d'électrons et le noyau rouge d'un atome.</p> <p>Symbolisme La roue dentée est le symbole du Train, arme à laquelle appartenait initialement le bataillon. Le fond bleu, l'île de Tahiti et la fleur de tiaré caractérisent le lieu d'implantation. L'hirondelle rappelle l'insigne du 502^e Groupe de Transport dont le 502^e BCSP initial avait recueilli les traditions. Enfin l'atome évoque la mission au profit du Centre d'Expérimentation du Pacifique (CEP). De plus, l'ancre marque l'appartenance aux Troupes de Marine et la cuirasse à pot en tête symbolise la présence de nombreux personnels du Génie au sein de l'unité</p> <p>Homologation : G 2666 le 18 décembre 1978 par Décision G.2666/DEF/EMAT/SH/SYMB.</p> <p>Réalisation : en 1979</p> <p>Fabrication : Drago</p>	 <p>Insignes du Groupe de Transport 502 (homologué H 222 le 17 avril 1946)</p>
		 <p>502^e BCSP de l'Arme du Train (Homologué G 2472 le 6 avril 1976)</p>

Drago Paris G 2666 – métal injecté – pot en tête riveté - dos lisse argenté – fixation par deux pontets verticaux pris dans la masse



Photo collection Alain Pellegrini

Afin de bien comprendre la filiation ainsi que la succession des insignes, il a paru utile de montrer les scans des deux 502^e BCSP successifs, celui appartenant à l'Arme du Train et celui passé aux Troupes de Marine :

Les scans de pièces constituant le dossier d'homologation de l'insigne du 502^e BCSP – G 2472 figurent en annexe 10.

Les scans de pièces constituant le dossier d'homologation de l'insigne du 502^e BCSP – G 2666 figurent en annexe 11.

Le 57^e BCSP

Ce bataillon n'a pas conservé les traditions du 502^e BCSP, mais uniquement celles du 57^e RIC. On peut regretter que l'insigne n'ait pas changé. La raison en est avant tout la facilité. Mais aussi le fait, relevé par l'Inspection des TdM, que l'adjonction de la grappe de raisin de l'insigne du 57^e RIC eut été incongrue en Polynésie où la vigne n'y poussait pas ... encore, ce qui n'est plus le cas de nos jours. Par contre, à l'occasion de ce changement d'insigne, on aurait pu aller au bout de cette logique et supprimer l'hirondelle (dont on sait qu'elle est l'héritage du GT 502) et qui n'est pas un volatile de Polynésie. Mais cela n'a choqué personne !!

Voir le dossier d'homologation.

 <p>Insigne du 502^e BCSP</p>	<p>Reprise de l'insigne du 502^e BCSP</p> <p>Description héraldique : « Roue crénelée d'argent ouverte d'azur à une île de Tahiti de sinople et fleur de tiaré argent et en chef d'une cuirasse d'or. Brochant en abîme hirondelle passant au naturel tenant dans son bec le symbole du Centre d'Expérimentations du Pacifique. Supportant le tout, ancre de la Coloniale d'or. Inscriptions en chef en lettres de sable sur la roue crénelée « 57^e BCSP ».</p> <p>Description : identique à l'insigne du 502^e BCSP au sigle près.</p> <p>Symbolisme : idem 502^e BCSP</p> <p>Homologation : G 2831 le 1^{er} août 1980 par Décision G.2472/DEF/EMAT/SH/SYMB</p> <p>Réalisation : en 1980</p> <p>Fabrication : Drago</p>	 <p>Insigne du 57^e BCSP</p>
--	--	---

Drago Paris (G 2831) – métal injecté – pot en tête riveté - dos lisse argenté – fixation par deux pontets verticaux pris dans la masse

Il est à noter que, bien que cet insigne ait été homologué G 2831, c'est bien G 2666 qui figure au revers. Pourquoi ? Mystère.



Les scans de pièces constituant le dossier d'homologation de l'insigne du 57^e BCSP – G 2831 figurent en annexe 12.

Les Compagnies de Quartier Général stationnées outre-mer

Il a paru utile de faire figurer dans cette 1^{ère} partie, les CQG d'outre-mer. En effet, elles ont contribué à la constitution des BCS qui y étaient stationnés.

Par ailleurs, l'auteur de cette étude n'ignore pas que l'Algérie était jusqu'à son indépendance constituée de trois départements français et qu'au plan militaire elle constituait la 10^e Région Militaire. Cependant, il sera traité ici des formations de commandement et de soutien ressortissant aux TdM qui y ont stationné.

La 200^e Compagnie de Quartier Général qui deviendra la 1^{ère} CQG des TdM

Historique sommaire :

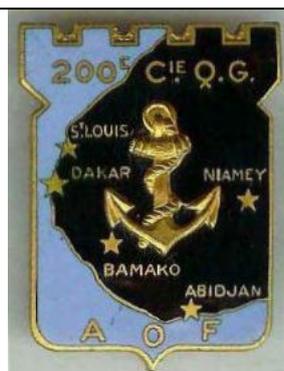
1^{er} juillet 1958 : création de la 200^e CQG à partir de la Compagnie de QG de Dakar.

30 juin 1962 : dissolution de la 200^e CQG

1^{er} juillet 1962 : création de la 1^{ère} CQG/TDM par changement d'appellation de la 200^e CQG

31 mars 1965 : dissolution de la 1^{ère} CQG/TDM (cette date est concomitante avec la dissolution du BCS N° 1 et précède le 1^{er} avril la création de la 110^e Compagnie de Base, unité élémentaire du 1^{er} RIAOM).

Insignes :



Insigne de la 200^e
CQG

Description héraldique de la 200^e CQG : « Carte d'Afrique Occidentale noire bordée d'une mer bleu clair, les villes (St-Louis, Dakar, Bamako, Abidjan et Niamey) marquées d'une étoile, à une ancre posée en cœur, le tout d'or. L'écu en chef bastillé portant les inscriptions « 200^e C^{ie} de QG » en chef et « AOF » en pointe ».

Description :

200^e CQG : Ecu français moderne surmonté d'une muraille à 4 créneaux. Dans l'écu, carte de l'AOF d'émail noir à mer bleu ciel chargée de 5 étoiles d'or pleines à 5 branches et inscriptions d'or « St LOUIS », « DAKAR », « BAMAKO », « ABIDJAN » et « NIAMEY ». En pointe, « AOF » d'or et en chef « 200^E C^{ie} Q.G. ». Brochant au centre, ancre de la Coloniale rapportée en relief.

1^{ère} CQG/TDM : idem sauf nombre d'étoiles réduit à deux, « St LOUIS » et « DAKAR », et les inscriptions « ZOM n° 1 » et « 1^{ère} C^{ie} Q.G des TDM »

Symbolisme : La carte d'Afrique représente l'étendue géographique de la Zone d'Outre-Mer n°1 et ses principaux points d'appui. La tour crénelée rappelle la mission de défense de cette Zone.

Homologation : G 1585 (pour la 200^e CQG) le 28 janvier 1959 par Décision D.M.CAB/SYMB/G.1585. L'insigne de la 1^{ère} CQG/TDM a conservé le même numéro.

Réalisation : 1959 pour la 200^e CQG et 1963 pour la 1^{ère} CQG/TDM

Fabrication : Drago

Pour la 200^e CQG AOF : Marché signé le 15 janvier 1959 pour la fourniture de 2000 insignes à 315 F l'unité. Deux livraisons en avril 1959 et août 1960 pour un total de 989 insignes courants et 19 en argent (*source : fiche Ségalen*).

Pour la 1^{ère} CQG TDM : Marché du 5 avril 1963 pour la fourniture de 1000 insignes à 4.50 F l'unité livrables 400 à la commande, le solde en deux fractions de 300. Une seule livraison en juin 1963, de 400 insignes courants et 2 en argent offerts. (*source : fiche Ségalen*).



Insigne de la 1^{ère}
CQG/TDM

200^e CQG : Drago Paris G 1585 - dos lisse doré – anneaux verticaux



200^e CQG : Drago Paris G 1585 - en argent - dos lisse argenté – épingle de bijouterie



1^{ère} CQG / TDM : Drago Paris G 1585 – dos doré - guillochage régulier – anneaux verticaux



Les scans de pièces constituant le dossier d'homologation de l'insigne de la 200^e CQG – G 1585 figurent en annexe 13.

La 202^e Compagnie de Quartier Général

Historique sommaire :

1^{er} juin 1959 : création à Tananarive de la 202^e CQG à partir de la CQG du 1^{er} Régiment Mixte d'Outre-Mer

30 novembre 1962 : dissolution

Insigne :

	<p>Description héraldique : «Silhouette de l'île de Madagascar de gueules brochant sur une ancre de sable placée en barre. En cœur, tête de zébu aussi de sable. Inscriptions : en tête « 202 », en pointe dextre « CQG » le tout d'or ».</p> <p>Description : Carte de MADAGASCAR d'émail rouge brochant sur une ancre de la Coloniale d'émail noir encablée d'or. Surbrochant, au centre de la carte, tête de zébu d'émail noir rapportée en relief. Inscriptions verticales gravées d'or sur la carte, «202», en chef à droite et «C.G.G. », en pointe, à gauche,</p> <p>Symbolisme : La carte de Madagascar de couleur rouge comme la latérite rappelle que l'unité y est stationnée, de même que la tête de zébu, animal emblématique de la Grande Île. Mais celle-ci évoque également le travail patient et modeste mais essentiel de l'unité.</p> <p>Homologation : G 1841 le 11 décembre 1961 par DM n° 1841/EMA/SH/SYMB</p> <p>Réalisation : 1962</p> <p>Fabrication : Arthus-Bertrand</p>
---	---

Arthus. Bertrand Paris G 1841 – dos lisse pointillé – anneaux verticaux



Les scans de pièces constituant le dossier d'homologation de l'insigne de la 202^e CQG – G 1841 figurent en annexe 14.

La 351^e Compagnie de Quartier Général

Historique sommaire :

1^{er} janvier 1963 : création à Colomb-Béchar par changement d'appellation de la 113^e CQG

1^{er} mai 1963 : passée aux Troupes de Marine

29 février 1964 : dissolution officielle, mais maintien en activité jusqu'au 4 mai 1964

Insigne :

	<p>Description héraldique : « Ancre de marine d'or, sur la trabe « 351-96 C.Q.G. » de sable brochant sur un ciel d'azur. Posée en pal une chapelle moderne d'émail blanc, en senestre un palmier au naturel. En pointe l'inscription « SAHARA » de sable sur fond d'émail blanc ».</p> <p>Description : Eglise d'argent à un bâtiment carré dont on voit deux faces ogivales avec fenêtres (sans que l'effet de perspective soit bien rendu) et, à un angle, un clocher à l'architecture mauresque brochant sur une ancre de la coloniale d'or, le tout sur un fond de nuage d'azur. A droite derrière l'église un palmier d'or au feuillage vert foncé. Inscription en creux souligné de noir sur la trabe « 351-C.Q.G. » et « SAHARA » sur un bandeau d'argent sous le bâtiment.</p> <p>Il est à noter que selon la décision d'homologation, l'inscription sur la trabe devrait être « 351 – 96 C.Q.G. » En fait, ce « 96 » n'est que la transcription dactylographique erronée du « qG » manuscrit qui figure sur la fiche d'homologation !</p> <p>Symbolisme : L'église, en fait la cathédrale, symbolise le lieu de stationnement, le palmier représente la végétation saharienne tandis que le bleu pur du fond évoque la couleur dominante du ciel.</p> <p>Homologation : G 1976 le 23 octobre 1963 par DM 1976/EMAT/SH/SYMB</p> <p>Réalisation : fin 1963 début 1964</p> <p>Fabrication : Drago Paris</p>	 <p>La cathédrale N.D. du Sahara de Colomb-Béchar</p> 
---	---	---

Il semble qu'il n'y ait qu'un seul modèle. La demande du Capitaine Casanova étant datée du 19 septembre 1963, la décision d'homologation du 16 octobre et la dissolution de la Compagnie du 29 février 1964, il est vraisemblable que ce court laps de temps n'ait pas permis un second tirage.

Drago Paris G 1976 – dos à guillochage régulier – fixation par anneaux verticaux



Les scans des pièces constituant le dossier d'homologation de l'insigne de la 351^e CQG – G 1976 figurent en annexe 15.

La Compagnie de Commandement du Secteur de Bougie

Historique sommaire :

1^{er} juillet 1959 : création par transformation de la Compagnie de Commandement et des Services du 11^e RIMa, Corps dissous.

Présentation de la ville de Bougie

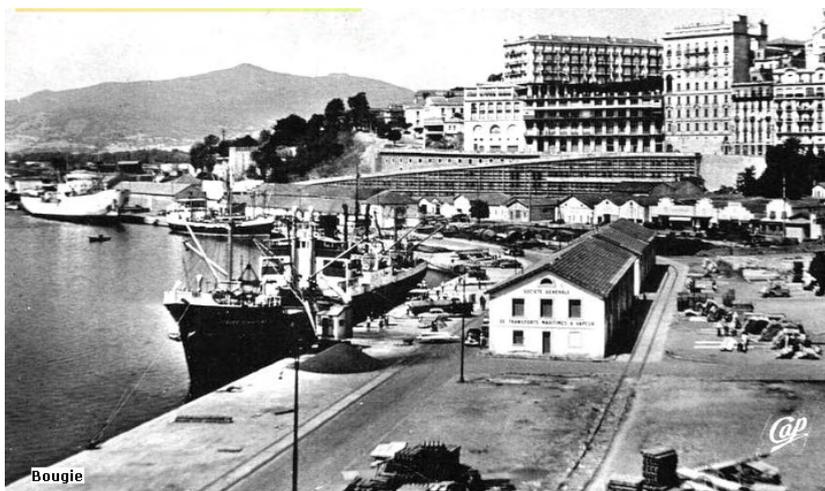


Béjaïa, anciennement **Bougie** pendant la colonisation, est une commune algérienne située en bordure de la Méditerranée, à 180 km à l'est d'Algier. La ville s'est fait connaître en Europe grâce à la qualité de ses chandelles, faites de cire d'abeille, le mot "**bougie**" était né.

En raison de sa situation géographique, son port a une importance majeure. Dès 1925 le projet de transférer la flotte de Toulon à Bougie fut évoqué. Des travaux commencèrent mais furent très vite abandonnés, Mers El Kébir retenant toute l'attention des autorités militaires et civiles.

Mais **Bougie**, grâce à son avant-port spécialement aménagé, eut une activité portuaire très importante dès 1958, année de la construction du pipeline la reliant à Hassi-Messaoud et aux puits pétroliers sahariens.

Des travaux d'infrastructure des communications, qu'elles soient terrestres, aériennes ou maritimes eurent lieu en Algérie à cette époque, et c'est en 1960 que sera achevé le port de **Bougie**. L'exportation de pétrole pourra atteindre jusqu'à 15 millions de tonnes par an.



Insigne :

La première question qui se pose est celle de l'appartenance aux TdM de cette Compagnie. Celle-ci est attestée par ce document de source inconnue :

UNITÉS DES TROUPES DE MARINE AYANT ÉTÉ PRÉSENTES EN AFRIQUE DU NORD DE 1954 à 1967

N. B. — Pour toutes les unités se trouvant en Afrique du Nord après le 1^{er} décembre 1958, ont été utilisées les nouvelles dénominations : Infanterie de Marine (IMa) et Artillerie de Marine (AMa) telles qu'elles ont été exposées dans le chapitre de l'Histoire des Troupes de Marine intitulé : « De l'Armée Coloniale aux Troupes de Marine ».

CORPS OU UNITES FORMANT CORPS	TYPE ET ORGANISATION TACTIQUE GENERALE	ORIGINE	DUREE DE LA PRESENCE	NATURE DES EFFECTIFS	MISSION GENERALE
1 ^{er} RIMa (à 2 Bataillons)	Infanterie	Formé en France	1955 - 1963	Mixte	QUADRILLAGE
EM/CCS du 2 ^e RIMa	Infanterie	Formé en France	1956 - 1963	Européens	QUADRILLAGE
I/2 ^e RIMa	Infanterie	Formé en France	1954 - 1963	Européens puis mixte à partir de 1957	QUADRILLAGE puis garnison de la Base de Mers El-Kébir
II/2 ^e RIMa	Infanterie	Formé en France	1955 - 1963	Mixte	QUADRILLAGE
III/2 ^e RIMa	Infanterie	Formé en Allemagne	1955 - 1962	Mixte	QUADRILLAGE
I/3 ^e RIC	Infanterie	Formé en France	1956	Européens	QUADRILLAGE
EM/CCS du 4 ^e RIMa	Infanterie	Formé en France	1955 - 1958	Mixte	QUADRILLAGE après maintien de l'ordre en Tunisie jusqu'en 1957
I/4 ^e RIMa	Infanterie avec éléments montés	Formé en France	1955 - 1962	Africains	QUADRILLAGE
II/4 ^e RIMa	Infanterie	Formé en France	1954 - 1959	Mixte puis africains depuis 1955	Maintien de l'ordre en Tunisie jusqu'en 1956, campagne d'Egypte puis QUADRILLAGE
III/4 ^e RIMa	Infanterie	Formé en France	1956	Européens	QUADRILLAGE
9 ^e RIMa	Infanterie	Formé en France	1956 - 1963	Européens	QUADRILLAGE
EM/CCS du 11 ^e RIMa (devenu EM/CCS du secteur de Bougie en 1959)	Infanterie	Vient d'Indochine	1955 - 1962	Européens puis mixte en 1959	QUADRILLAGE



Description héraldique :

Description : Ecu français ancien brochant sur une ancre non encablée d'or. Dans l'écu, carte de la région de Bougie à mer d'argent et terre orangée surchargée d'une branche d'olivier à cinq feuilles et trois fruits d'argent. Sur la mer, silhouette d'u pétrolier à coque noire et rouge. Inscription « C.C.S BOUGIE » sur le diamant de l'ancre

Symbolisme : Le rameau d'olivier est l'arbre caractéristique de la vallée de la Soummam, itinéraire emprunté par l'oléoduc et dont Bougie est le débouché naturel. Le pétrolier sur la rade de Bougie symbolise l'activité économique du port.

Homologation : G 1715 le 10 juin 1960 par DM n° DMCAB/SYMB/G.1715

Réalisation : 1960

Fabrication : Drago Paris.

Selon le « dossier de Drago », 750 insignes « GM Bijouterie » et 33 insignes en Argent ont été livrés à l'unité.

Drago Paris G 1715 n° d'homologation en haut à gauche – dos à guillochage irrégulier – fixation par anneaux verticaux



Photo collection Alain Pellegrini

Drago Paris G 1715 fabricant et n° d'homologation au centre sur 3 lignes – dos à guillochage régulier – fixation par anneaux verticaux

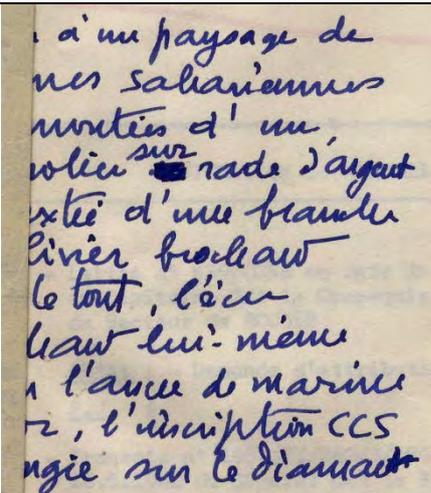
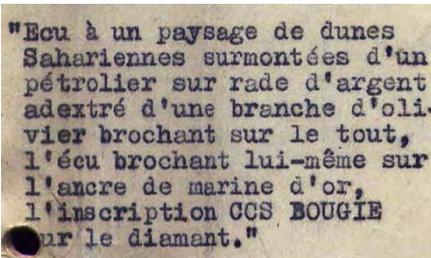


Photo IML

Les scans de pièces constituant le dossier d'homologation de l'insigne de la Compagnie de Commandement du Secteur de Bougie - G 1715 figurent en annexe 16.

Cet insigne a deux caractéristiques particulières :

1) l'insigne réalisé n'est pas celui qui était proposé initialement

	<p>On note que la maquette initiale proposée, telle qu'on la trouve sur la fiche d'homologation, comporte une série de dunes de couleur orangée et un derrick.</p> <p>Dans sa demande initiale et plus particulièrement dans la notice explicative succincte, le Capitaine L'Alexandre explique que « les dunes sont celles du Sahara, pays de l'or noir, et que le derrick représente l'exploitation pétrolière ».</p> <p>Aucune pièce du dossier d'homologation n'explique les raisons de la suppression de ces deux éléments.</p> <p>Plus curieux encore, la fiche d'homologation présente un dessin comportant les dunes et un derrick (ci-contre à gauche) mais comporte une description héraldique manuscrite, reprise dans la décision (ci-contre à droite) qui ne mentionne que les dunes sahariennes mais pas le derrick !</p>	 <p>... à un paysage de des sahariennes surmontées d'un derrick sur rade d'argent adextré d'une branche d'olivier brochant sur le tout, l'écu brochant lui-même sur l'ancre de marine d'or, l'inscription CCS BOUGIE sur le diamant.</p> <p>Extrait de la fiche d'homologation</p>  <p>"Ecu à un paysage de dunes Sahariennes surmontées d'un pétrolier sur rade d'argent adextré d'une branche d'oli- vier brochant sur le tout, l'écu brochant lui-même sur l'ancre de marine d'or, l'inscription CCS BOUGIE sur le diamant."</p> <p>Extrait de la décision d'homologation</p>
---	---	---

2) le dossier de la Maison Drago a pu être scanné par un membre du Forum des Insignes et Médailles (FIM)

Pour ne pas alourdir la présentation, l'ensemble de ce dossier Drago figure en annexe 17.

* * *

La Compagnie de Quartier Général et de Soutien de Mers-el-Kébir

Historique sommaire :

1^{er} mai 1964 : Création à Mers-el-Kébir à partir du 343^e Bataillon de Quartier Général.

31 janvier 1968 : dissolution

Mers-el Kébir est un abri maritime très prisé depuis des centaines d'années pour les raisons suivantes :

- Il s'agit d'une très belle rade de 7 Km de large entre les deux abris naturels que sont d'un côté le Santon et de l'autre le Pic de l'Aïdour. Cette rade est également protégée côté terre par le Murdjadjo.
- Des fonds marins qui vont de 30 à 40 m de profondeur permettent aux gros navires d'y entrer.
- Les vents y sont rarement violents et les courants sont favorables à la navigation.
- La très faible amplitude de la marée qui atteint au maximum 50 cm.
- Son positionnement sur une route maritime très fréquentée.

Pour toutes ces raisons, Mers El Kébir deviendra le grand port mais aussi la base principale en Algérie, base qui restera occupée par l'armée française jusqu'en 1967.

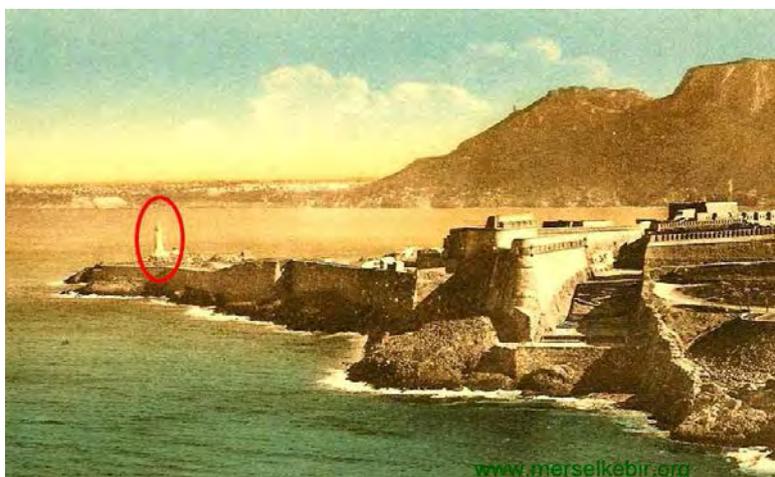


Photo source Internet, <http://www.merselkebir.org/edifices.htm>



Insigne :

	<p>Description héraldique : « D'azur ondé d'or en pointe à un phare d'argent maçonné de sable et rayonnant d'or soutenu d'une ancre de marine du même. Inscription sur un chef d'or, les capitales « C.Q.G.S. » de sable. En pointe « MERS-EL-KEBIR » du même ».</p> <p>Description : Ancre non encablée d'or formant un plateau bleu outre-mer reliant de part et d'autre les extrémités de la trabe aux pointes de l'ancre. Brochant sur le plateau, un phare maçonné en relief d'argent à six feux gravés blancs. Inscriptions « C.Q.G.S » sur la trabe et « MERS EL KEBIR » en creux à la base du phare.</p> <p>Symbolisme : Mers El Kébir signifie en arabe « le grand port ». L'entrée de sa rade a été dotée d'un phare en 1886, le Phare Saint-André, pour la navigation des bateaux accostant au port d'Oran. Il est donc un des marquant du port et, à ce titre, il symbolise la garnison de l'unité.</p> <p>Homologation : Homologué G 2101 le 4 mai 1966 par DM n° G2101/EMAT/SH/SYMB</p> <p>Réalisation : en 1966</p> <p>Fabrication : Drago Paris</p>
---	---

Drago Paris G 2101 – guillochage régulier – fixation par anneaux verticaux



Les scans de pièces constituant le dossier d'homologation de l'insigne de la Compagnie de Quartier Général et de Soutien de Mers-el-Kébir - G 2101 figurent en annexe 18

* * *
* *

CONCLUSION

Cette étude se proposait initialement de traiter de toutes les formations de commandement et de services des TdM ou en lien avec celles-ci. Mais il est apparu rapidement que cela déboucherait sur un texte pléthorique et « indigeste ».

Il a donc été décidé de la scinder.

L'étude qui s'achève ne traite donc que des unités stationnées outre-mer (et, par une extension assumée, en AFN), unités de commandement et des services ou leurs « satellites naturels », les unités de Quartier général.

En se limitant à elles, avec les annexes on atteint presque les 150 pages !

Il va de soi que d'autres études suivront la première pour traiter des formations de commandement et de soutien TdM de métropole et des FFA, puis les formations de commandement outre-mer et en métropole. Avant d'y avoir réfléchi et en fonction du « volume atteint », il est difficile de préjuger si les formations des TAP feront l'objet d'un traitement à part ou non.

Liste des annexes :

Dénomination	Homolo- gation	N° Annexe	Page
Dossier d'homologation du DIC Dakar, insigne repris par le BCS N° 1	G 816	1	51
Dossier d'homologation du 29° RIMa, insigne repris par la BCS N° 3	G 1586	2	59
Dossier d'homologation du BCS N° 6	G 1922	3	66
Dossier d'homologation du BCS N° 7	G 2003	4	69
Dossier d'homologation du 10° BCS	G 2725	5	74
Dossier d'homologation de la Compagnie Bourbon, insigne repris par le 15° BCS	H 735	6	78
Dossier d'homologation du 16e BCS	G 2675	7	84
Dossier d'homologation du BCS N° 30	G 1971	8	88
Dossier d'homologation du 41° BCS	G 2719	9	93
Dossier d'homologation du 502° BCSP (Train)	G 2472	10	96
Dossier d'homologation du 502° BCSP (TdM)	G 2666	11	100
Dossier d'homologation du 57° BCSP	G 2831	12	110
Dossier d'homologation de la 200° CQG AOF / 1 ^{ère} CQG TDM	G 1585	13	117
Dossier d'homologation de la 202° CQG	G 1841	14	121
Dossier d'homologation de la 351° CQG	G 1960	15	125
Dossier d'homologation de la CCS de Bougie	G 1715	16	128
Dossier Drago de la CCS de Bougie	G 1715	17	133
Dossier d'homologation de la CQGS de Mers-el-Kébir	G 2101	18	141